

Manuel d'instructions

1. Marquage

Sonde à immersion magnétique pour détection de valeur limite
LML-XSX-XXS-DX-Ex

Certificat ATEX : KEMA 03 ATEX 1496 X

Marquage ATEX : Ⓜ II 1/2G EEx ia IIC T6...T3

Les lettres X de la référence produit sont des caractères génériques correspondant aux différentes versions de l'équipement.

Groupe Pepperl+Fuchs
Lilienthalstraße 200, 68307 Mannheim, Allemagne
Internet : www.pepperl-fuchs.com

2. Personnes concernées/personnel

L'opérateur usine est responsable de la planification, de l'assemblage, de la mise en service, de l'exploitation, de la maintenance et du démontage. Le montage, l'installation, la mise en service, l'exploitation, la maintenance et le démontage de l'appareil peuvent uniquement être réalisés par du personnel qualifié et formé de manière appropriée. Les personnes qualifiées et formées doivent s'assurer d'avoir bien lu et compris le présent manuel d'instructions.

Prenez soin de vous familiariser avec le produit avant de l'utiliser. Lisez attentivement le présent manuel d'instructions.

3. Documentation connexe

Respectez les lois, les normes et les directives qui s'appliquent à l'utilisation prévue et à l'emplacement autorisé.

Les fiches techniques, manuels, déclarations UE de conformité, certificats d'examen UE de type, certificats et dessins de contrôle correspondants, le cas échéant, font partie intégrante du présent document. Ces informations sont disponibles sur le site www.pepperl-fuchs.com.

Reportez-vous au certificat d'examen UE de type pour en savoir plus sur les liens entre le type de circuit connecté, la température ambiante maximale autorisée, la classe de température et les réactances internes effectives.

4. Utilisation prévue

L'appareil est homologué uniquement pour une utilisation prévue et appropriée. Le fait de ne pas tenir compte de ces instructions invalidera toute garantie et dégradera le fabricant de toute responsabilité.

L'appareil assure la détection des valeurs limites des liquides dans les conteneurs.

Le certificat d'examen UE de type conforme à la directive ATEX s'applique uniquement à l'utilisation d'appareils dans des conditions atmosphériques. Utilisez uniquement l'appareil dans les conditions de fonctionnement et de l'environnement spécifiées.

L'appareil est un appareil de sécurité intrinsèque conformément à la norme CEI/EN 60079-11.

L'appareil peut être utilisé dans les zones à risque d'explosion contenant des gaz, vapeurs ou brumes.

5. Utilisation incorrecte

La protection du personnel et de l'usine n'est pas garantie si l'appareil n'est pas utilisé conformément à l'utilisation prévue.

6. Montage et installation

Utilisez des mesures de protection appropriées afin de protéger le personnel en contact avec des substances dangereuses ou toxiques.

Ne montez pas un appareil endommagé ou contaminé.

Montez l'appareil de sorte qu'il soit protégé de tout danger mécanique.

Utilisez uniquement les accessoires indiqués par le fabricant.

Exigences relatives aux câbles et aux raccordements

Installez les câbles et les presse-étoupes de sorte qu'ils ne soient pas exposés aux dangers mécaniques.

Respectez le rayon de courbure minimum des conducteurs.

Respectez les valeurs admissibles pour la section transversale du conducteur.

Sertissez des embouts de câbles sur les extrémités des conducteurs.

Lors de l'installation de conducteurs, l'isolation doit être appliquée jusqu'à la borne.

Exigences relatives aux zones à risque d'explosion

Respectez les instructions d'installation définies par la norme CEI/EN 60079-14.

L'appareil peut être installé en Zone 1.

L'équipement de mesure de l'appareil peut être installé en Zone 0.

Si des circuits dotés du type de protection Ex i sont utilisés avec des circuits non de sécurité intrinsèque, ils ne doivent plus être utilisés comme des circuits bénéficiant du type de protection Ex i.

En ce qui concerne la protection contre le risque d'explosion, les valeurs de crête respectives des appareils de terrain et des appareils associés doivent être respectées lors du raccordement d'appareils de terrain de sécurité intrinsèque aux circuits de sécurité intrinsèque des appareils associés (vérification de la sécurité intrinsèque). Respectez également les normes CEI/EN 60079-14 et CEI/EN 60079-25.

Maintenez les distances de séparation appropriées entre les circuits non de sécurité intrinsèque et les circuits de sécurité intrinsèque, conformément à la norme CEI/EN 60079-14.

7. Utilisation, maintenance et réparation

N'utilisez pas un appareil endommagé ou contaminé.

L'équipement ne nécessite aucune maintenance.

L'appareil ne doit pas être réparé, modifié ou manipulé.

En présence d'un défaut, l'appareil doit toujours être remplacé par un produit original.

Retour

Prenez les précautions suivantes avant de renvoyer l'équipement à Pepperl+Fuchs.

Éliminez tout résidu adhésif de l'équipement. Ces résidus peuvent être dangereux pour la santé.

Remplissez le formulaire « Déclaration de contamination ». Vous trouverez ce formulaire sur la page de détail du produit sur le site www.pepperl-fuchs.com.

Joignez le formulaire « Déclaration de contamination » rempli avec l'équipement.

Pepperl+Fuchs est en mesure d'examiner et de réparer un équipement renvoyé uniquement si un formulaire rempli est inclus avec le retour.

Si besoin, joignez les instructions spéciales de manutention avec l'équipement.

Précisez les informations suivantes :

- Caractéristiques chimiques et physiques du produit
- Description de l'application
- Description de l'erreur constatée (spécifier le code d'erreur si possible)
- Durée de fonctionnement de l'équipement

8. Livraison, transport et mise au rebut

Vérifiez si l'emballage et son contenu sont endommagés.

Vérifiez si vous avez reçu tous les articles et si les articles reçus sont ceux que vous avez commandés.

L'appareil doit être stocké dans un endroit propre et sec. Les conditions de l'environnement autorisées doivent être prises en compte. Reportez-vous à la fiche technique.

L'appareil, les composants intégrés, l'emballage et les batteries incluses (le cas échéant) doivent être mis au rebut en conformité avec les directives et lois en vigueur dans le pays concerné.